

## DOSSIER DE PRESSE



### ACCUEIL DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

**Mardi 26 novembre à 17h30**

**Hôtel de Ville et d'Agglomération**

---

#### CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 [karine.durquety@larochesuryon.fr](mailto:karine.durquety@larochesuryon.fr)  
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 [yan.balat@larochesuryon.fr](mailto:yan.balat@larochesuryon.fr)

[www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)

La Ville de La Roche-sur-Yon accueille des volontaires en Service Civique depuis novembre 2014 au sein de différents services municipaux, de l'agglomération et du CCAS. L'agrément délivré en juillet 2014 par le ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale pour 3 ans, a été renouvelé jusqu'en 2020 pour permettre d'intégrer des jeunes sur des missions ayant pour dimension essentielle l'intérêt général.

La Ville de La Roche-sur-Yon a désormais inscrit ce dispositif dans la collectivité avec pour objet de permettre aux jeunes volontaires de s'inscrire dans un processus citoyen, de renforcer leurs connaissances du monde professionnel et en particulier de celui d'une collectivité territoriale en y étant pleinement immergés. Il s'agit pour la collectivité de les accompagner au quotidien, de leur permettre d'avancer dans l'affirmation de choix qui seront utiles à définir leurs parcours professionnel et personnel.

12 jeunes sont aujourd'hui engagés dans des services municipaux. C'est une force, une dynamique intéressante et nouvelle qui est insufflée dans les services, au sein de projets qui ont pour but de renforcer la cohésion sociale sur le territoire et la proximité avec les yonnais.

L'accueil prévu le mardi 26 novembre à 17h30 est l'occasion pour les élus de rencontrer les volontaires et d'échanger avec eux, de valoriser leur engagement et de réaffirmer l'intérêt qu'a une collectivité à accueillir ainsi des jeunes volontaires dans ses services.

## Qu'est-ce que le Service civique ?

Le Service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit :

- d'un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois. 8 mois au maximum en Vendée.
- pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence
- donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État, et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par l'organisme d'accueil (l'indemnité de Service civique est cumulable avec l'allocation adulte handicapé)
- ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'État

Il peut être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

## Missions proposées aux jeunes volontaires sur la ville de La Roche-sur-Yon

Les volontaires en Service civique interviennent en complément de l'action des agents de la commune, sans s'y substituer. Ainsi, les missions de Service civique permettent de :

- démultiplier l'impact d'actions existantes,
- renforcer la qualité du service déjà rendu par les agents,
- expérimenter et développer de nouveaux projets au service des administrés.

Ces missions ont été proposées par des services de la Ville, de l'agglomération et du CCAS et ont fait l'objet d'un travail préparatoire de plusieurs semaines avec les services des Ressources humaines et Jeunesse et vie étudiante, ce dernier étant le service support au pilotage de l'action au sein de la Ville.

A ce jour, 12 jeunes ont intégré leur mission dans 10 services différents après avoir fait part de leur motivation lors d'un entretien.

**Trois autres missions restent à pourvoir :**

### **Médiateur numérique**

#### **Direction Systèmes d'Information et Développement du Numérique**

Dans le cadre de la modernisation des outils numériques mis à la disposition des enseignants, des agents publics et du grand public, le/la volontaire accompagne les agents de la ville auprès de différents publics et sur différentes actions :

- Les enseignants, dans l'appropriation des nouveaux outils : vidéoprojecteurs interactifs, classes mobiles et équipements informatiques ;
- Les agents publics, et notamment les nouveaux arrivants, dans la bonne appropriation des outils métiers communs mis à leur disposition (Gestion Electronique des Documents, outil de gestion du temps, messagerie électronique, outil d'assistance en ligne, usage de l'Intranet), et par le respect de la charte informatique interne ;

- Le développement de l'espace numérique « Loco Numérique », notamment par l'aide à l'animation du FabLab associatif « LabOuest » sur les vendredis après-midi et quelques temps forts, et en particulier l'impression 3D, le brochage numérique, l'utilisation d'objets connectés.

Missions ponctuelles d'accompagnement avec les agents de la DSDIN auprès du personnel Ville et Agglomération, notamment lors d'actions de formation ou sensibilisation aux risques informatiques ou à la protection des données personnelles.

*Tuteur : Richard TROUVÉ  
Du 01/12/2019 au 30/06/2020*

## **Médiation et co-animation d'actions interculturelles et internationales**

### **Direction des Relations Internationales**

Le/la volontaire est intégré(e) dans l'équipe du service des Relations Internationales en partenariat avec les services Actions Périscolaires de la Direction Education. Elle y est accompagnée pour :

- Co-animer des activités péri-éducatives dans les écoles primaires yonnaises sur la thématique de la citoyenneté et de la solidarité internationale ;
- Contribuer à développer les partenariats avec les établissements scolaires privés et publics et autres structures (lycées, établissements d'enseignement supérieur, maisons de quartier et centres de loisirs, conseil municipal des jeunes, FJT,...) par la promotion des actions d'ECSI et de sensibilisation à l'Europe ;
- Participer aux activités du collectif yonnais de solidarité internationale (Alimen'Terre, Semaine de la Solidarité Internationale...);
- Participer aux projets de partenariat avec les villes amies, jumelées et partenaires.

*Tutrice : Hélène CRÉPEAU  
Du 01/12/2019 au 30/06/2020*

## **Eco-médiation des manifestations sportives**

### **Direction des Sports et de la Jeunesse**

Sous la responsabilité hiérarchique de la Responsable de la coordination des manifestations sportives,

- Assurer l'interface entre la Ville de La Roche-sur-Yon et les associations sportives qui souhaitent organiser une manifestation sportive pour recenser et étudier leurs besoins logistiques ;
- Sensibiliser les organisateurs de manifestations sportives au développement durable dans ses dimensions environnementale et sociale (sport handicap, sport santé, sport féminin...);
- Recenser les bonnes pratiques auprès des organisateurs de manifestations sportives ;
- Contribuer à développer des ressources pratiques à disposition des organisateurs de manifestations sportives ;
- Proposer des outils de communication pour sensibiliser les jeunes, les sportifs et de manière générale les citoyens à l'impact des manifestations sportives sur le développement durable.

*Tutrice : Margot GIRARD  
Du 01/12/2019 au 30/06/2020*

## Les volontaires

### **Quentin MEUNIER**

#### **Direction de la Culture - Médiathèque Benjamin Rabier**

##### **Médiateur numérique**

En lien avec l'équipe de la médiathèque et en particulier le professionnel chargé des ressources numériques, Quentin participe à la mise en place d'outils et d'actions de médiation avec les publics et est amené à :

- Aider les usagers à s'approprier les outils numériques disponibles dans la bibliothèque, en soutien à l'action des professionnels ;
- Repérer, sensibiliser, accompagner, et orienter le public et les professionnels dans l'appropriation et l'utilisation pratique de ces outils au sein des médiathèques ;
- A participer au développement d'outils de médiation à partir des nouveaux outils numériques (veille, tests, propositions...) ;
- A contribuer aux actions de médiation pour l'utilisation de la plate forme numérique @média ;
- Participer à des actions diverses hors les murs : EHPAD, activités péri-éducatives et périscolaires...
- A développer des passerelles avec d'autres volontaires en service civique et à participer à des actions en binôme (ateliers, projets...) et en particulier avec ceux du 14bis Centre Information Jeunesse présents sur le même lieu.

*Tuteur : Nathalie GIRARD*

*Du 01/10/2019 au 31/05/2020*

### **Leïla LAHOUAL et Clémentine SELLAM,**

#### **Direction Sports et jeunesse – 14bis Centre Info Jeunesse**

##### **Passeuses d'info Jeunesse**

Cette mission est vécue en binôme. Chaque volontaire intervient en fonction de ses souhaits et en complémentarité avec son binôme, en prenant pour appui les tâches suivantes :

- Prendre contact avec les jeunes acteurs de la vie locale et promouvoir les actions et engagements qu'ils portent sur le territoire ;
- Informer les jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent sur la ville.
- Participer à développer des supports d'information pour les 15/29 ans (diaporama, vidéos, flyers, affiches...) sur les thématiques de l'information jeunesse (conception et diffusion)

*Tuteur Leïla : Sébastien MARTIN*

*Du 21/10/2019 au 21/06/2020*

*Tutrice Clémentine : Sandrine RICHARD*

*Du 01/12/2019 au 30/06/2020*

### **Zoé MURAIL**

#### **Direction de la Culture – Actions culturelles**

##### **Médiation et accompagnement des actions culturelles**

Au sein de la collectivité, Zoé, accompagnée de sa tutrice, a pour mission :

- De soutenir des actions de médiation et de relations publiques favorisant l'accès à l'offre culturelle du territoire pour tous les publics ;
- D'aider à l'organisation d'événements et d'actions culturelles portées par la collectivité (Concerts très tôt, Festival de Noël, Folle Journée, etc...) ;
- Participer à la valorisation de ces actions (photos, reportages, vidéo, radio, etc...)

*Tutrice : Caroline Olié*

*Du 01/10/2019 au 31/05/2020*

**Diana KARAWSKAYA**

**CCAS – EHPAD Vigne aux Roses**

**Animation en direction des résidents de l'EHPAD Vigne aux Roses**

Accompagnée par l'animatrice de l'EHPAD, Diana a pour mission de :

- Participer à l'accompagnement quotidien des résidents : aide à la mobilité, aide dans les démarches, échanges/discussions libres, aide à la restauration...
- D'animer ou co-animer des activités de loisirs (culturels, moteurs, sur la mémoire, activités thématiques, fêtes annuelles, soin des animaux...)
- Développer des actions autour des outils numériques avec les résidents

*Tutrice : Sophie SOMM-PENNISSON*

*Du 01/10/2019 au 31/05/2020*

**Maëva MICHELET et Malika PRIVÉ**

**CCAS – EHPAD Boutelier**

**Animation et projet intergénérationnel en direction des résidents de l'EHPAD BOUTELIER**

Accompagnée par l'animateur de l'EHPAD, Maëva et Malika ont pour mission de :

- Participer à l'accompagnement quotidien des résidents : aide à la mobilité, aide dans les démarches, échanges/discussions libres, aide à la restauration...
- D'animer ou co-animer des activités de loisirs (culturels, moteurs, sur la mémoire, activités thématiques, fêtes annuelles, soin des animaux...)
- Construire et formaliser un partenariat avec un collège, un lycée ou une université pour développer des activités en EHPAD avec ses résidents ;
- Co-construire avec les résidents, avec l'appui de l'équipe de direction et des professionnels, des jeunes ou des étudiants, maison de quartier, associations locales un projet commun autour de la solidarité et de la découverte interculturelle ;
- Réaliser un journal interne qui puisse rendre compte des actualités de la résidence et informer les familles et les autres résidents.

*Tuteur : Jacky BOURMAUD*

*Du 01/10/2019 au 31/05/2020*

**Louise COMBAUD**

**CCAS – EHPAD St André**

**Animation en direction des résidents de l'EHPAD TAPON**

*Tutrice : Aude MAZAGRAN-BABARIT*

*Du 01/10/2019 au 31/05/2020*

**Ludovic WAGNEUR**

**CCAS – EHPAD MOULIN ROUGE**

**Animation en direction des résidents de l'EHPAD TAPON**

*Tutrice : Lydie BLAINEAU*

*Du 01/10/2019 au 31/05/2020*

**Kévin MAINGUY**

**CCAS – EHPAD TAPON**

**Animation en direction des résidents de l'EHPAD TAPON**

*Tutrice : Saliha RAFAÏ*

*Du 01/10/2019 au 31/05/2020*

Au cours de leur service civique, Kévin, Louise et Ludovic sont amenés à :

- Participer à l'accompagnement quotidien des résidents : aide à la mobilité, aide dans les démarches, échanges/discussions libres, aide à la restauration...
- Sous la responsabilité de l'animateur, animer ou co-animer des activités de loisirs (culturels, moteurs, sur la mémoire, activités thématiques, fêtes annuelles, soin des animaux...).
- Construire et animer une ou des actions spécifiques, en fonction de ses goûts et compétences, de son projet individuel, du projet d'animation de la résidence et des besoins des résidents.

## **Camille RIOU**

### **Plateforme LOGEMENT – Service des Interventions Sociales**

#### **Eco-médiateur du logement**

Au cours de son service civique, Camille est amenée à :

- Participer au repérage et à la géo-localisation des situations d'habitat indigne et de précarité énergétique sur le territoire de la Ville ;
- Assurer la promotion du SLIME ;
- Effectuer des visites à domicile lors desquelles un diagnostic à la fois social et technique sera réalisé, des petits équipements pourront être remis, des conseils en économie d'énergie apportés ;

Faire le lien avec les partenaires concernés (SyDEV, Elise, Adile, service social départemental, guichet unique de l'habitat de la Roche-sur-Yon Agglomération, etc...) ;

- Effectuer des tâches administratives en lien avec la mission.

*Tuteur : Philippe MERCIER*

*Du 01/12/2019 au 30/06/2020*

## **Audrey BRETIN**

### **Accueil accès aux Droits – Service des Interventions Sociales**

#### **Médiatrice numérique**

Au cours de son service civique, Audrey est amenée à :

- Repérer les situations nécessitant un accompagnement (physique ou virtuel) en étant présente à l'accueil ;
- Accompagner les usagers qui le souhaitent dans leurs démarches dématérialisées via le point numérique installé à l'accueil (conseils et soutien à la navigation) ;
- Sur orientation des travailleurs sociaux, accompagner physiquement les personnes vers les institutions afin de garantir la mise en oeuvre de leurs droits ;
- Exercer une médiation entre les personnes et les différents organismes ;
- Faire remonter les problématiques récurrentes.

*Tutrice : Magalie SIRE*

*Du 01/11/2019 au 30/06/2020*

## **Quelques repères**

Le service civique a été créé par **la loi du 10 mars 2010**. Il a été préparé, à la demande du Président de la République Nicolas Sarkozy, et en concertation avec le monde associatif, par le Haut Commissaire à la Jeunesse d'alors, Martin Hirsch.

Réintégré au Code du service national, le service civique a pris la suite du service civil volontaire qui avait été mis en place en 2006 et dont le trop faible développement avait conduit à sa refonte pour atteindre des effectifs plus significatifs, afin qu'il ait un réel effet d'entraînement du plus grand nombre dans la citoyenneté.

L'**Agence du service civique** est responsable du pilotage et de la gouvernance du nouveau dispositif. Ce GIP réunit l'État, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé), l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) et l'Association France.

## **Les objectifs du Service civique**

L'objectif du Service civique est de proposer à tous les jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme, un cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel. Ce n'est pas un contrat de travail. **Pour la plupart des missions, seuls comptent les savoir-être et la motivation.** Il a également pour objectif d'être une étape de vie au cours de laquelle des jeunes de toutes origines sociales et culturelles pourront se côtoyer et prendre conscience de la diversité de notre société.

## QUELQUES CHIFFRES :



Au niveau national 15 000 jeunes ont pu effectuer une mission en 2011, plus de 25 000 en 2012, 30 000 jeunes en 2013, 35 000 en 2014, 53 000 en 2015, et 123 000 en 2017.

## Les obligations pour l'organisme d'accueil

- **Un tuteur pour chaque jeune** : il est chargé d'assurer l'accompagnement et le suivi du volontaire dans la réalisation de sa mission.
- Une formation civique et citoyenne doit être proposée au volontaire en Service civique.
- Les organismes d'accueil **accompagnent** les volontaires dans leur réflexion **sur leur projet d'avenir**.
- Les organismes doivent par ailleurs veiller à la diversité des profils des volontaires accueillis en Service civique.

## Rôle du tuteur

C'est le référent principal du volontaire, il est garant du bon déroulement de la mission. Il suit l'évolution du projet et réajuste les contours de la mission en fonction de l'avancement du volontaire. Il accompagne le jeune dans son parcours d'engagement volontaire, donne un cadre et des repères de fonctionnement en vie collective. Il est chargé d'accompagner le volontaire dans sa réflexion sur son projet d'avenir afin de favoriser, à l'issue de l'accomplissement de la mission de Service Civique, son insertion professionnelle.

Ce rôle revêt donc deux dimensions principales :

- Durant la durée du service civique des volontaires, il s'engage à les accompagner dans leur cheminement personnel. Il s'agit de contribuer à **renforcer le sens civique des volontaires** et les sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté pour qu'ils deviennent des citoyens actifs et responsables, participant à la vie publique. Une formation civique et citoyenne leur est proposée via la Fédération des oeuvres laïques de Vendée, au début de leur mission – et durant l'ensemble de leur mission, ils pourront participer au sein de la collectivité à de nombreux temps officiels, des réunions, des rencontres avec de nombreux partenaires.

Par ailleurs, ils pourront participer à une formation aux premiers secours (PSC1) en 2020.

- **L'accompagnement au projet d'avenir** : le Service civique n'est pas une fin en soi. Il va s'agir sur cette période de permettre aux jeunes volontaires de construire leur parcours personnel et de se projeter dans « l'après service civique » : formation, emploi, projet personnel... En lien étroit avec le tuteur, il va s'agir d'établir un dialogue permanent et de s'interroger sur toutes les possibilités qui peuvent s'ouvrir à eux, d'évaluer la pertinence des projections, et de construire leur choix.

## Modalités d'indemnisation pour le volontaire

Le Service civique ouvre droit à **une indemnité financée par l'État de 472, 97 euros** net par mois quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat. En plus de ces 472,97 euros net, le volontaire peut percevoir de l'État une bourse mensuelle de 107,67 euros net si :

- il est bénéficiaire du revenu de solidarité active (rSa) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou s'il appartient à un foyer bénéficiaire du rSa;
- il est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5 ou 6e échelon au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne concerne donc que les volontaires poursuivant leurs études en même temps que leur mission.

La Ville de son côté verse aux volontaires une prestation nécessaire à leur subsistance, leur équipement, leur hébergement ou leur transport. Le montant mensuel de cette prestation est fixé à 107,54 euros.